

COMMENT FAIRE ?

- 1- Ouvrir le plan des tables disponibles. (X = Non disponible)
- 2- Choisir l'emplacement désiré (entre quelle et quelle rue, chiffre pair ou impair).
- 3- Cliquer sur "ajouter au panier". Une nouvelle fenêtre s'ouvrira.
- 4- Incrire la quantité de table désirée.
- 5- Incrire clairement l'emplacement.
Exemple: Entre la 108 ème et la 109 ème rue du côté pair de la rue.
- 6- Faire votre paiement en ligne à l'aide de votre compte Paypal ou avec votre carte de crédit.
- 7- Aussitôt la demande reçue, elle sera traitée et nous vous enverrons votre vignette par retour de courriel, qui confirmera les numéros de tables assignées.
- 8- Bien sûr, on vous conseille de lire les règlements de la Foire en ville car même une fois l'emplacement payé, l'exposant qui ne respecte pas les règles peut voir son permis d'opérer annulé sur le champ par l'AGASSS.

À NOTER:

L'AGASSS s'engage à vous réserver la ou les tables dans les 24 heures suivant la réception de la confirmation de votre paiement, le plus près possible de vos critères. Il nous est malheureusement impossible de vous garantir en ligne les numéros exacts qui seront inscrits sur votre demande. Cependant, une fois votre vignette émise, les numéros de tables réservées le seront officiellement.